



14018 - Le fait pour une musulmane de se voiler devant une domestique chrétienne

question

Devons-nous nous voiler en présence de notre domestique chrétienne ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La femme, musulmane ne doit pas se voiler en présence d'une femme mécréante selon l'avis le plus juste des deux avis émis par les ulémas à cet égard. Cependant certains ulémas soutiennent que la femme musulmane doit porter un voile en présence d'une femme mécréante en se fondant sur la parole du Transcendant dans la sourate 24 où Allah, le Transcendant interdit aux croyantes d'exhiber leurs parures devant d'autres que leurs maris. A ce propos, le Très Haut dit : **Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu' elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu' elles ne montrent leurs atours qu' à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu' elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu' elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l' on sache ce qu' elles cachent de leurs parures. Et repentez- vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.** (Coran, 24 : 31). Certains ulémas disent : par **leurs femmes** on entend **les musulmanes** . La femme musulmane n'exhibe pas sa parure devant une femme mécréante. D'autres (ulémas) soutiennent que par **leurs femmes** on entend les femmes en général, musulmanes ou pas. Cet avis est plus juste. La femme musulmane n'est donc pas tenue de se voiler en présence d'une femme mécréante compte tenu de la pratique en vigueur du vivant du Prophète (bénédictio et salut soient sur lui) selon laquelle des femmes juives et des femmes idolâtres fréquentaient les épouses du Prophète (bénédictio et salut soient



sur lui). Et les hadith ne mentionnent pas que ces dernières se voilaient en leur présence. Si tel était le cas, les hadith l'auraient révélé parce que les Compagnons, rapporteurs des hadith nous ont tout rapporté. Voilà l'avis choisi qui est le plus solide.